



Communiqué
SOUS EMBARGO jusqu'au 14 décembre

Dépôt du budget 2022

Entre développement et préservation à Val-Morin

Val-Morin, mardi 14 décembre 2021 – La mairesse de Val-Morin, Donna Salvati, a procédé, le 14 décembre dernier, au dépôt d'un budget équilibré de 8 250 659 M \$, qui présente une croissance de 4,1 % par rapport au budget de 2021. Le taux de taxes à l'évaluation demeure sous le niveau du taux d'inflation projeté pour l'année à venir ce qui se traduira, pour une maison moyenne évaluée à 200 000 \$ (sans aqueduc ni égout), à une augmentation de la facture de 3 % soit 71,05 \$. Le taux de taxation à l'évaluation passe de 1,08 \$ du 100 \$ d'évaluation à 1,12 \$, soit une hausse de 3,57 %. Le ratio de la dette diminue légèrement quant à lui, passant de 19,8 % à 18,3 %. En ce qui concerne le programme triennal d'immobilisations, il prévoit des dépenses de 7 139 320 \$ en 2022 et de 15 635 565 \$ sur trois ans.

Pour la mairesse, « Présenter un budget équilibré qui tient compte des dépenses liées à la hausse du coût de la vie, en limitant l'augmentation du compte de taxes des citoyens s'est avéré un défi de taille que nous sommes heureux d'avoir su relever cette année. Nous avons dû considérer l'augmentation de nos différentes quotes-parts (Sûreté du Québec, Régie incendie des Monts, MRC, Régie intermunicipale des Trois-Lacs), l'indexation des salaires, et la hausse des matériaux et du prix du carburant. Au total, les dépenses incompressibles totalisent, à elles seules, 89 % du budget municipal. »

L'urgence d'agir

Avec une grande partie de son territoire située en zone inondable, la Municipalité de Val-Morin est particulièrement vulnérable aux événements météorologiques générés par les changements climatiques, comme en témoignent les inondations survenues au cours des dernières années. Afin de pouvoir faire face adéquatement à ces événements, les membres du conseil municipal ont ainsi choisi de consacrer une provision de 30 000 \$ dédiée aux mesures d'urgence dans ce nouveau budget municipal. Outre des sommes réservées pour d'éventuels sinistres, cette enveloppe sera aussi consacrée à la prévention et à la préparation aux sinistres, de même qu'à certains outils visant la mise en œuvre des mesures d'urgence.

Le juste équilibre

La Municipalité annonce la création d'un fonds vert de 20 000 \$ qui sera attribué à la protection de l'environnement et aux initiatives en développement durable (lutte aux changements climatiques, protection des plans d'eau, contrôle des plantes envahissantes, gestion des sols, etc.). Ce fonds, qui sera bonifié annuellement, aura comme objectif de financer des projets issus de la communauté ou émanant du comité consultatif en environnement (CCE) de la Municipalité.

« La recherche de l'équilibre entre la préservation de nos richesses naturelles, le développement économique et la qualité de vie des citoyens de Val-Morin est en tête des préoccupations des membres du conseil municipal. Le retour du comité consultatif en environnement et la création du fonds vert illustrent notre volonté de mettre de l'avant des projets qui assureront la réalisation de nos objectifs environnementaux et qui s'inscrivent dans notre vision d'un développement vert et durable pour Val-Morin. »

Grands projets et infrastructures

Parmi les autres grands projets et chantiers à venir au cours de la prochaine année, il faut souligner la poursuite du projet le Saint-Auguste. On se souvient que la Municipalité a obtenu la confirmation récemment que les 40 nouvelles unités de logements abordables qu'elle avait sollicitées dans le cadre du programme AccèsLogis Québec, ont été réservées par la Société d'habitation du Québec (SHQ). Les négociations avec la Municipalité de Val-David concernant la construction d'une nouvelle usine d'épuration, la finalisation de la refonte du plan d'urbanisme, la réalisation de plans d'intervention de chaussées et d'aqueduc et le remplacement de la station de surpression de la 11^e Avenue et du réservoir d'eau potable de la Municipalité figurent également parmi les dossiers prioritaires.

Pour discuter des orientations qui guideront les quatre années de ce nouveau mandat qui s'amorce pour le conseil municipal, une vaste consultation publique qui visera le développement stratégique de la Municipalité figure aussi parmi les grands projets au programme de cette nouvelle année budgétaire.

« Nous pouvons affirmer que ce budget responsable n'entraînera aucune diminution dans la qualité des services offerts aux Valmorinois et qu'au contraire, le service aux citoyens devrait continuer de se bonifier cette année. Ainsi, l'embauche d'une ressource dédiée à l'inspection et à l'environnement au Service de l'urbanisme en 2021 nous permettra de poursuivre les actions visant à mieux encadrer le développement durable sur notre territoire. La réalisation d'une politique de services ayant comme objectif l'amélioration continue des services et de la qualité de vie des citoyens est également prévue dans les mois à venir. »

Enfin, soulignons que cette année 2022 en sera une de célébration à Val-Morin avec les festivités entourant le centième anniversaire. Cette programmation des plus variées tient compte de la situation financière de la Municipalité tout en proposant des activités qui sauront plaire à toutes les générations.

« La hausse constante des dépenses de même que nos infrastructures d'aqueduc et routières de plus en plus âgées exigent des efforts d'optimisation importants et des compressions budgétaires avec lesquelles toute l'équipe municipale doit composer. Je salue la souplesse, la créativité et la détermination dont l'administration municipale fait preuve quotidiennement pour relever le défi d'offrir aux citoyens de Val-Morin un service à la hauteur de leurs attentes. »
de conclure la mairesse.

Faits saillants du budget 2022

- Budget équilibré de 8 250 659 M \$, qui présente une croissance de 4,1 % par rapport au budget de 2021;
- Le taux de taxes à l'évaluation demeure sous le niveau du taux d'inflation projeté pour l'année à venir ce qui se traduira, pour une maison moyenne évaluée à 200 000 \$ (sans service d'aqueduc ni égout), à une augmentation de la facture de 3 % soit 71,05 \$;
- Le taux de taxation à l'évaluation passe de 1,08 \$ du 100 \$ d'évaluation à 1,12 \$, soit une hausse de 3,57 %;
- %. Le ratio de la dette diminue légèrement quant à lui, passant de 19,8 % à 18,6 %;
- Hausse des quotes-parts (MRC, SQ, RITL, RIDM) de l'ordre de 4,1%;
- Le programme triennal d'immobilisations se chiffre à 15 635 565 \$ sur trois ans dont 7 139 320 \$ en 2022;
- Une provision de 30 000 \$ dédiée aux mesures d'urgence et de 20 000 \$ à un fonds vert;
- Au total, les dépenses incompressibles totalisent, à elles seules, 89 % du budget municipal.

On peut consulter les [prévisions budgétaires 2022](#) de même que le discours sur [le budget](#) au www.val-morin.ca.

Source :

Municipalité de Val-Morin
819 322-5670, poste 3808